

Pour ou contre une approche diglossique généralisée de la description et de la didactique du français : vrai ou faux débat ?

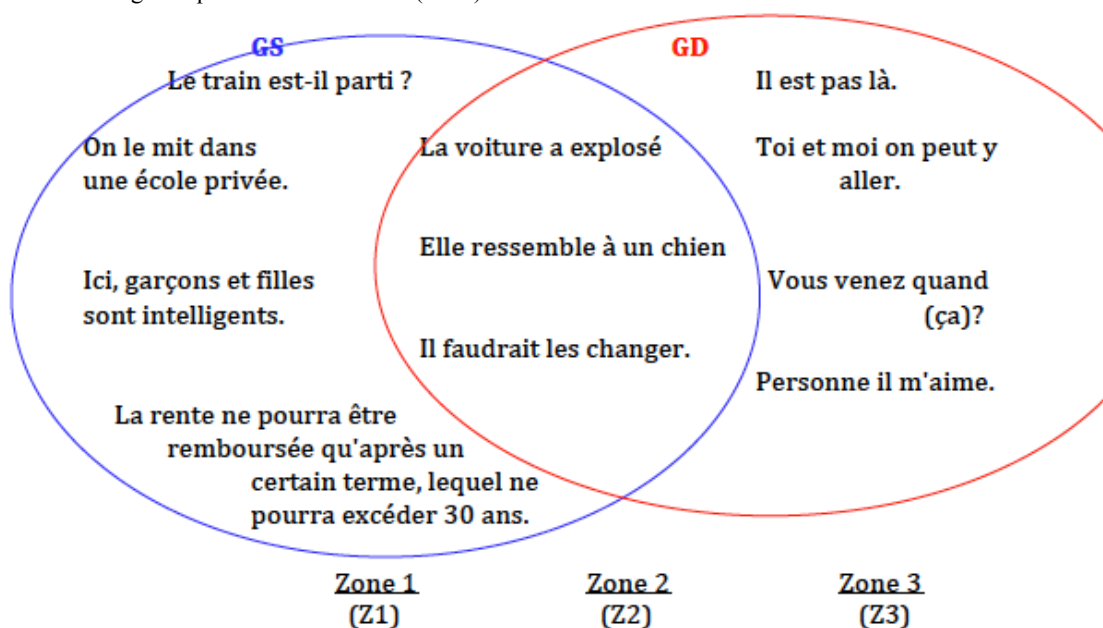
1. L'HYPOTHESE DE LA DIGLOSSIE FRANCOPHONE GENERALISEE

Cette étude présente une défense argumentée de la conception *diglossique généralisée* du français proposée dans Zribi-Hertz (2006) et précisée depuis dans divers travaux (Massot 2008, Zribi-Hertz 2011, 2013, Barra Jover 2010, 2013, Massot & Rowlett 2013, Palasis 2013, Rowlett 2013). Dans sa formulation initiale reprise ici, cette approche soutient que le français validé à l'écrit formel (étiqueté : *français standard* [FS]), langue commune à toute la Francophonie et enseignée par l'école, et le français parlé informel (étiqueté : *français dialectal* [FD] quel que soit son ancrage spatial¹) sont sous-tendus chez un francophone adulte par deux grammaires internes distinctes (mais non disjointes), et que cette situation correspond, en esprit sinon à la lettre, à celle que Ferguson (1959) appelle *diglossie* :

- (1) DIGLOSSIA is a relatively stable language situation in which, in addition to the primary dialects of the language [...] there is a very divergent, highly codified [...] superposed variety, the vehicle of a large and respected body of written literature [...], which is learned largely by formal education and is used for most written and formal spoken purposes but is not used by any sector of the community for ordinary conversation.' [Ferguson 1959 : 336]

Les deux grammaires distinguées (FD et FS) sont représentées dans Zribi-Hertz (*passim*) comme deux ensembles sécants définissant trois "zones" de formes linguistiques du point de vue de la production et/ou de la compréhension, cf. (2) :²

- (2) Le schéma diglossique selon Zribi-Hertz (2011)



Ce diagramme vise à représenter la compétence linguistique individuelle d'un francophone. Trois classes de formes sont distinguées sur la base de leurs conditions de production et de leur relation à la norme :

- Formes validées par GS mais non produites à l'oral informel (Zone 1)
- Formes attestées à l'oral informel mais non validées par GS (Zone 3)
- Formes attestées à l'oral informel ET validées par GS (Zone 2)

La distinction standard/dialectal (\pm std) concerne le lexique (cf. Gadet 2003, Dostie 2010, 2015, Zribi-Hertz 2015), la phonologie (Gadet 2003) et la morphosyntaxe (mes exemples non standard sont attestés dans l'Hexagone) :

¹ Je laisse de côté l'*écrit informel*, où pourrait bien se développer une troisième grammaire (langage abrégé des sms).

² Les ensembles GS et GD sont horizontalement inversés dans le diagramme de Massot pour souligner la primauté cognitive de GD sur GS.

Lexique :

- (3) a. Elle est **très** belle. (+std)
 b. Il **vaut** mieux qu'il parte. (+std)
 c. Elle est déjà **allée** à Paris. (+std)
 d. Elle va souvent **chez le coiffeur**. (+std)

- (4) a. Elle est **super** belle. (-std)
 b. Il **faut** mieux qu'il parte. (-std)
 c. Elle a déjà **été** à Paris. (-std)
 d. Elle va souvent **au coiffeur**. (-std)

Phonologie :

- (5) a. [ilānakatr] [dāzynrytrākil] (+std)
 b. [ilānakat] [dāynrytrākil] (-std)

Morphosyntaxe :

Tableau I : échantillon de formes ±std (FD hexagonal)

propriétés	-std	+std
indéfini pl + Adj + N	indéf = <i>des</i> <i>des beaux livres</i>	indéf = <i>de</i> <i>de beaux livres</i>
cardinaux 20, 100 + N	fléchis (pluriel) : <i>vingts euros</i> [vɛ̃zøro]	non fléchis : <i>vingt euros</i> [vɛ̃tøro]
<i>c'est</i> : flexion en nombre	neutralisée : <i>c'est des mammifères</i>	spécifiée : <i>ce sont des mammifères</i>
N : flexion en nombre	neutralisée sur N : <i>des oeuf</i> [dezoef]	spécifiée sur N : <i>des oeufs</i> [dezø]
clitique sujet flexionnel	<i>Tout le monde il l'aime.</i>	* <i>Tout le monde, il l'aime.</i> <i>Tout le monde l'aime.</i>
genre au pluriel	neutralisé : <i>Les deux filles ils étaient ailleurs.</i>	spécifié : <i>Les deux filles, elles étaient ailleurs.</i>
accord en personne du verbe à sujet clivé	neutralisé : <i>C'est moi qui l'a dit.</i>	spécifié : <i>C'est moi qui l'ai dit.</i>
sujet explétif de <i>falloir, valoir, y avoir</i>	nul : <i>Faut bien le dire.</i>	explicite : <i>Il faut bien le dire.</i>
distinction <i>lui/y</i>	neutralisée > y <i>Il y va. / J'y ai répondu.</i>	active : <i>lui</i> ≠ y <i>J'y vais. / Je lui ai répondu.</i>
clitique objet <i>le</i>	effaçable à gauche de <i>lui</i> : <i>Ils vont lui donner.</i>	non effaçable : <i>Ils vont le lui donner.</i>
impératif + enclitiques	<i>Débarrassez-moi-z-en.</i>	<i>Débarrassez-m'en</i>
causatif <i>fait</i> + infinitif	fléchi : <i>la robe qu'on m'a faite faire</i>	non fléchi : <i>la robe qu'on m'a fait faire</i>
distinction indicatif/subjonctif	neutralisable : <i>bien qu'il a fait assez froid</i>	non neutralisable : <i>bien qu'il ait fait assez froid</i>
<i>après que</i> + Ph	subjonctif : <i>Son ordinateur se re-met en veille après qu'il l'ait sorti de veille.</i>	indicatif : <i>... après qu'il l'a (eu) réactivé.</i>
négation <i>ne</i>	effaçable : <i>ils iront pas</i>	non effaçable : <i>ils n'iront pas</i>
conjonction <i>que</i>	effaçable : <i>je crois ils sont partis</i>	non effaçable : <i>je crois qu'ils sont partis</i>
génitif	à + X : <i>le frère à Marie</i>	de + X <i>le frère de Marie</i>
sujet = locuteur + X	on : <i>Lui et moi on y a déjà été.</i>	nous : <i>Lui et moi nous y sommes déjà allés.</i>
phrases thétiqes	y a [S qui VO] : <i>Y a Paul qui a fait un malaise.</i>	SVO : <i>Paul a fait un malaise.</i>

questions partielles	in situ : <i>Il doit venir quand ?</i>	Déplacement- <i>wh</i> avec enclitique : <i>Quand doit-il venir ?</i> avec <i>est-ce que</i> : <i>Quand est-ce qu'il doit venir?</i>
questions enchâssées	<i>est-ce que</i> : <i>Il faut demander est-ce qu'il va venir/qu'est-ce qu'il va faire.</i> in situ : <i>Je sais pas on peut acheter quoi.</i>	* <i>est-ce que</i> : <i>Il faut demander s'il va venir/ce qu'il va faire.</i> *in situ <i>Je ne sais pas ce qu'on peut acheter.</i>
relativisation d'un syntagme prépositionnel	• <i>que</i> + pronom résomptif : <i>la personne que je devais lui écrire/celui que j'y pense le plus</i> • sans résomptif visible : <i>la personne que je devais écrire/celui que je pense</i>	[P+wh] initial : <i>la personne à qui/laquelle je devais écrire</i> <i>celui à qui/auquel je pense</i>
modifieurs d'un N elliptique	prépositionnels : OK <i>je préfère les ø en plastique</i>	prépositionnels : * <i>je préfère celles en plastique</i>
hypothétiques	parataxe sans inversion (+conditionnel) : <i>Il aurait vérifié l'info, il nous aurait évité une émotion</i> [Massot 2008 : 106] <i>si</i> + conditionnel : <i>S'il aurait vérifié l'info, il nous aurait évité une émotion.</i>	parataxe avec inversion (+conditionnel) : <i>Aurait-il vérifié l'information, il nous aurait évité une émotion.</i> <i>si</i> + indicatif <i>S'il avait vérifié l'information, il nous aurait évité une émotion.</i>

Certaines formes générées par la grammaire standard ne sont de fait jamais produites à l'oral informel par beaucoup de francophones : pronom sujet enclitique, ordre verbe-sujet, noms nus coordonnés, passif impersonnel, *en* génitif, *lequel* sujet, après *que* + indicatif, etc.

Selon l'hypothèse diglossique *généralisée*, le diagramme (2) représente aujourd'hui la structure de la compétence linguistique de *tous* les francophones adultes, que leur grammaire dialectale soit celle d'une variété reconnue "régionale" (québécois, cf. Vinet 2001), repérée comme sociolectale ("français des jeunes"), ou laissée non identifiée — comme le lecte de la classe moyenne éduquée de la région Ile-de-France, dont le parler s'écarte de plus en plus de l'écrit formel, même s'il a fourni historiquement la base du modèle de français aujourd'hui retenu comme "standard". La grammaire standard est par ailleurs intériorisée de façon plus ou moins complète et plus ou moins active, selon les locuteurs.

Les deux grammaires internes distinguées par le diagramme (2) se laissent naturellement envisager du point de vue de l'acquisition — en conformité avec ce qu'écrivait Ferguson :

- L'acquisition d'une grammaire dialectale du français est un processus biologique naturel qui commence avant l'école, se poursuit parallèlement à l'école, et évolue tout au long de la vie au contact des Données Linguistiques Primaires³ auxquelles tout individu est directement exposé.
- L'acquisition active et complète de la grammaire standard requiert en revanche un apprentissage guidé qui, d'un point de vue didactique, doit comporter trois volets :
 - apprendre à maîtriser (comprendre et produire) les formes de la Zone 1 du diagramme (2), étrangères à la grammaire dialectale ;
 - apprendre à reconnaître comme standard les formes déjà intériorisées qui sont validées par la norme (Zone 2) ;
 - apprendre à inhiber en situation formelle (à commencer par l'écrit formel) les formes générées par une grammaire dialectale et NON validées par la norme (Zone 3).

Les deux grammaires du diagramme (2) sont donc reliées non pas hiérarchiquement, mais chronologiquement — la GD précède la GS du point de vue de l'acquisition (voir note 2). L'approche diglossique met à égalité toutes les variétés de français non standard (francilien compris), et reconnaît le caractère essentiellement idiolectal de la compétence linguistique ("langue interne", Chomsky 1995).

³ Anglais : *Primary Linguistic Data*, terme introduit par Chomsky (cf. Hornstein 1998).

Le bien-fondé d'une approche diglossique du français est directement démontré par l'observation des jeunes francophones actuels en situation d'écrit formel.

Un premier groupe que j'ai longtemps fréquenté est celui des étudiants francophones de ma propre université. Beaucoup de ces jeunes lisent peu et ne produisent d'écrit formel que dans des exercices imposés, mais tous sont titulaires d'un baccalauréat, diplôme sanctionnant au moins 12 années d'enseignement *en* français, dont une bonne partie consacrée *au* français. Ils ont intériorisé une distinction entre conditions de production formelles et informelles (cf. Billiez et Buson 2013) : ils savent qu'ils ne doivent pas produire certaines formes dans une copie d'examen (*%elle est grave cool cette phrase*) ; et qu'ils doivent ou peuvent utiliser à l'écrit formel certaines expressions ou structures qu'ils n'emploient pas oralement — par ex. le *nous* sujet. Ils produisent pourtant dans leurs devoirs de grammaire beaucoup de formes non standard — comme celles de (6):

- (6) a. *S'il y aurait un verbe cette phrase serait correcte.*
- b. *la phrase que nous avons parlé plus haut*
- c. *Il faut se demander est-ce que c'est correct ?*
- d. *des petites règles de prononciation*
- e. *une série qu'il s'était faite envoyer*
- f. *bien que cette phrase est correcte*
- g. *C'est des phrases incorrectes.*

Leurs jugements d'acceptabilité confirment leur maîtrise lacunaire de la grammaire standard : ils rejettent les phrases de (7) comme mal formées, montrant qu'ils ignorent la syntaxe de *en* génitif et *dont*, et des questions-*wh* à longue distance :

- (7) a. *Cette histoire, il aurait mieux valu en réécrire la fin.*
- b. *Il faut s'adresser à celui dont on vous dit qu'il est le chef.*
- c. *De qui croyez-vous qu'on ait pris une photo ?*

Ils valident à l'inverse les phrases (8) comme acceptables, montrant qu'ils maîtrisent imparfaitement la syntaxe et la sémantique standard des temps verbaux :

- (8) a. *Ils rirent tellement fort que je les entendais au loin.*
- b. *Ils auront ri quand ils m'auront vue avec des cheveux bouclés.*
- c. *Les rescapés eurent tant marché qu'ils tombèrent d'épuisement au bout du quatrième jour.*
- d. *En ayant ri, j'ai oublié ce que je voulais dire.*
- e. *Autrefois, les femmes avaient cueilli des plantes pour fabriquer des médicaments.*

Tous les universitaires de l'Hexagone se désespèrent aujourd'hui de ce que leurs étudiants ne maîtrisent pas le français standard. La plupart de ces enseignants renoncent à intervenir, considérant que "le mal est fait" en amont de l'université et qu'ils n'y sont pour rien. Chacun sait en effet que le problème émerge dès l'école élémentaire, que l'acquisition du français standard se fait (ou pas) à l'extérieur de l'école, et que l'inégalité sociale face à la langue est donc plus aiguë que jamais. Ce garçon de 13 ans né et scolarisé en France depuis la maternelle ne comprend pas sans assistance les consignes des exercices (9) reçues par lui comme dans une langue étrangère :

- (9) a. *Compare les moralités de ces deux fables : sont-ce les mêmes ?*
- b. *Observe les quadrilatères suivants, et encercle ceux dont deux côtés sont parallèles.*

Les élèves hexagonaux de milieux sociaux défavorisés identifient les formes Z1 du diagramme (2) comme "la langue des bourges".⁴ Ceci prouve qu'on ne leur a pas correctement expliqué que tous les francophones (bourges hexagonaux compris) ont une grammaire dialectale, que toute grammaire humaine (standard ou non) peut se décrire de façon neutre en tant que systèmes de règles, et que le français standard est une langue seconde dans toute la Francophonie, a priori apprenable par tous, et pour tous un outil de pouvoir social.

Comme toute démarche didactique, l'enseignement de la grammaire du français standard devrait s'appuyer, pour être efficace, sur une évaluation des connaissances initiales des apprenants. Le diagramme (2) invite justement à appréhender précisément leur compétence linguistique de départ pour en comprendre la structure et permettre à chacun de devenir *activement diglosse*. Ce travail de repérage nécessite une reconnaissance des formes non standard en tant qu'elles constituent pour chaque locuteur un système — une grammaire, au même titre que la grammaire standard (cf. Frei 1929, Leeman-Bouix 1994).

L'hypothèse diglossique formalisée en (2) intègre ainsi trois exigences dégagées de nombreux travaux sur la linguistique et la didactique du français (cf. Authier et Meunier 1972, Genouvrier 1972, Pêcheux 1969, Petiot et Marchello-Nizia 1972, entre autres):

- La reconnaissance du français standard en tant que norme commune de la Francophonie ;
- La reconnaissance explicite des grammaires NON standard en tant que compétence linguistique première des francophones ;

⁴ Cf. le film *L'esquive* d'Abdellatif Kechiche.

- La corrélation nécessaire de toute description linguistique aux conditions de production des discours (situation formelle vs. informelle).

Pourtant, force est de constater que l'approche diglossique n'est pas adoptée actuellement dans les cours et manuels de français, où les formes comme (6) ne sont jamais explicitement décrites, où une syntaxe étiquetée "soutenue" peut intervenir dans une phrase-exemple relevant du dialogue informel (*Ton vélo est-il réparé ?*⁵), où l'imparfait du subjonctif peut être présenté comme une forme que chacun doit savoir produire sous peine de stupidité⁶. Il nous incombe donc d'examiner attentivement les objections adressées à l'approche diglossique : tel sera l'objectif de la prochaine section.

3. OBJECTIONS A L'HYPOTHESE DIGLOSSIQUE : ELEMENTS DE DISCUSSION

3.1. O1 : LE FRANÇAIS FACE A FERGUSON

Une première classe d'objections met en avant l'idée que la situation actuelle du français ne correspond pas à la *diglossie* telle que définie par Ferguson. Plus précisément :

OBJECTIONS O1A :

- Les variétés H et L ne sont pas clairement perçues par les francophones comme distinctes, et n'ont d'ailleurs pas de noms spécifiques, tout au moins dans l'Hexagone.
- H et L sont mutuellement intelligibles.⁷
- Il n'y a pas de complémentarité stricte entre H et L quant à leurs conditions d'emploi, puisque les locuteurs produisent beaucoup de formes *standard* en situation *informelle*. [cf. Lim & Guy 2005, Coveney 2011]

DISCUSSION O1A :

Les quatre exemples de situations diglossiques cités par Ferguson sont les étapes finales d'un processus diachronique par lequel une grammaire évolue dans la durée pour en donner deux. A l'étape finale, les deux grammaires des paires fergusonniennes sont disjointes et sous-tendent donc, de fait, deux *langues différentes*. On devrait donc parler de *bilinguisme* — cas particulièrement clair pour la paire français/créole, mais aussi bien illustré par la paire arabe classique vs. dialectal, où de l'avis d'une consultante éclairée, il n'existe pas une seule phrase qui soit alternativement générable par l'une ou l'autre des deux grammaires.⁸ L'emploi du terme *diglossie*, plutôt que *bilinguisme*, semble motivé par (i) l'unité initiale supposée⁹ de chaque couple H/L, (ii) la hiérarchie de statuts (H vs. L) entre les deux membres du couple, (iii) (dans trois exemples sur quatre) le fait que les deux membres du couple soient désignés par un même terme (ex. *arabe* classique vs. dialectal). Mais le processus diachronique conduisant à la diglossie fergusonnienne passe nécessairement par des étapes intermédiaires de grammaires sécantes, illustrées justement par la situation actuelle du français. D'autres situations de "diglossie non discrète" ont d'ailleurs été signalées dans la littérature, par ex. par Paolillo (1997) pour le singhalais. En résumé, l'objection 1 apparaît inappropriée si l'on considère la diglossie de Ferguson dans son développement diachronique.

Une autre objection est que l'acquisition du français standard ne nécessite pas un apprentissage guidé, ce qui contrevient donc à la définition de Ferguson (ou de Fishman 1980 : 4) :

OBJECTION O1B :

"With regard to French, there appears to be no evidence that the standard language poses significant problems to even pre-school users of the colloquial variety. Young children are exposed to a mainly standard type of French when they hear stories read aloud to them, and these often include forms that are nearly absent from everyday speech, such as the Simple Past (...)." [Coveney 2011 : 68]

DISCUSSION O1B :

L'hypothèse que les enfants francophones acquièrent "naturellement" la grammaire standard du français est démentie par la simple observation des locuteurs hexagonaux — tant pour la production que pour la compréhension. Les exemples (10) viennent s'ajouter à ceux de (6) à (9) :

- (10) a. Relativisation de l'objet :
le chien que regarde la fille
["le chien" compris comme sujet de "regarder" par des écoliers francophones du primaire, cf. Coutière-Saphar, en préparation]
- b. Passif impersonnel
Il aurait dû être commandé trois poulets.
[jugé déviant par des étudiants francophones de licence]

⁵ *Grammaire: cahier d'exercices* 5ème : 30. Paris : Nathan.

⁶ Cf. le film *Entre les murs* de Laurent Cantet.

⁷ Généralisation beaucoup trop forte, évidemment — cf. l'inintelligibilité de (9) pour un jeune francophone hexagonal ; inversement, certaines formes dialectales produites par ce même locuteur sont inintelligibles pour ses enseignants.

⁸ Merci à Nisrine Al Zahre pour ses informations sur l'arabe.

⁹ Ferguson suggère par ses exemples que la relation diachronique français/créole est de même nature que la relation entre les deux termes des trois autres paires, ce qui n'a en fait rien d'évident (cf. Aboh 2015).

- c. Forme pronominale médiopassive
Le saucisson se découpe avec un couteau à dents.
[seule interprétation envisagée = réfléchie (> phrase déviante) : étudiants francophones de licence]
- d. *Que pensez-vous que le pilote doive regarder ?*
[jugé ininterprétable par des étudiants francophones de licence]
- e. *Marie a rattrapé l'enfant avant de \emptyset tomber.*
[interprétation de "l'enfant" comme contrôleur du sujet (\emptyset) de "tomber", étudiants francophones de licence]
- f. *Marie croyait la boîte verte.*
[jugé ininterprétable par des étudiants francophones de licence]

Ces exemples prouvent non seulement que la grammaire standard du français n'est pas "naturellement acquise" par les jeunes francophones hexagonaux, mais aussi que l'enseignement guidé du français standard prodigué par l'école française est inefficace — peut-être justement parce qu'il présuppose avec Coveney que la grammaire standard est "naturellement accessible" à tous.

3.2. O2 : L'IDENTIFICATION DU "FRANÇAIS STANDARD"

Une deuxième classe d'objections à l'approche diglossique est que "le français standard" n'est pas clairement identifié.

OBJECTION 2 :

- (11) "Ultimately, it can be somewhat arbitrary to decide whether a given form or structure is to be considered "standard" or not. When a non-standard variant has become extremely widespread in the speech of virtually all speakers (e.g. the omission of *ne*), is it still reasonable to categorize it as non-standard, simply because it is not sanctioned in published written language?" [Coveney 2011 : 70-71]
- (12) "Il nous semble donc (...) que se fonder sur la conscience épilinguistique des locuteurs natifs ne soit pas nécessairement suffisamment robuste pour déterminer une liste de traits linguistiques pouvant appartenir de manière claire à une variété de français plutôt qu'à une autre." [Billiez et Buson 2013 : 142]

DISCUSSION O2 :

La norme standard nous est fournie, pour l'essentiel, non pas subjectivement par la "conscience épilinguistique" des francophones, mais objectivement par des institutions officielles (Conseil Supérieur de la Langue Française, Ministère de l'Éducation) relayées par les grammaires et dictionnaires d'usage.¹⁰ L'omission du *ne* est tout aussi exclue dans un article scientifique que le génitif en *à* (*le chien à Paul*) ou la généralisation du *que* relatif (*le chien que j'ai parlé*¹¹) : à ce titre, toutes ces formes relèvent de la Zone 3 du diagramme (2). Le fait que l'omission du *ne* soit par ailleurs "extremely widespread" — c'est-à-dire produite à l'oral informel y compris par les locuteurs éduqués — ne l'empêche pas d'être prohibée à l'écrit formel (cf. Zribi-Hertz 2011). Pour une didactique du français aspirant à inculquer à une majorité la grammaire de l'écrit formel, la distinction binaire \pm standard est plus basique et plus claire qu'une classification diaphasico-diastratique aux étiquettes mal définies ("soutenu", "recherché", "littéraire", "archaïque"... "familier", "courant", "enfantin", "argotique", "vulgaire", "populaire", "régional"...).

Il est vrai que la norme elle-même évolue, lentement, par régularisations analogiques d'abord introduites et propagées par des scripteurs individuels (cf. Zribi-Hertz 2013), ensuite validées par les grammairiens comme "admissibles", puis "standard" (cf. l'absence de concordance des temps au subjonctif, aujourd'hui officiellement "tolérée"¹²). Dans le doute concernant le statut d'une propriété (les questions *in situ* sont-elles standard ?), les enseignants rendront service aux apprenants en leur recommandant de s'en tenir, en situation d'écrit formel, à des formes *indiscutablement* reconnues comme "correctes".

3.3. DIGLOSSIE ET VARIATION

Un troisième type d'objection à la thèse diglossique porte sur la binarité de la distinction \pm standard qui sous-tend le diagramme (2) : en effet, deux ou plusieurs variantes standard, ou non standard, peuvent coexister (deux formats de questions standard, deux formats de relatives non standard, etc.).

DISCUSSION O3 :

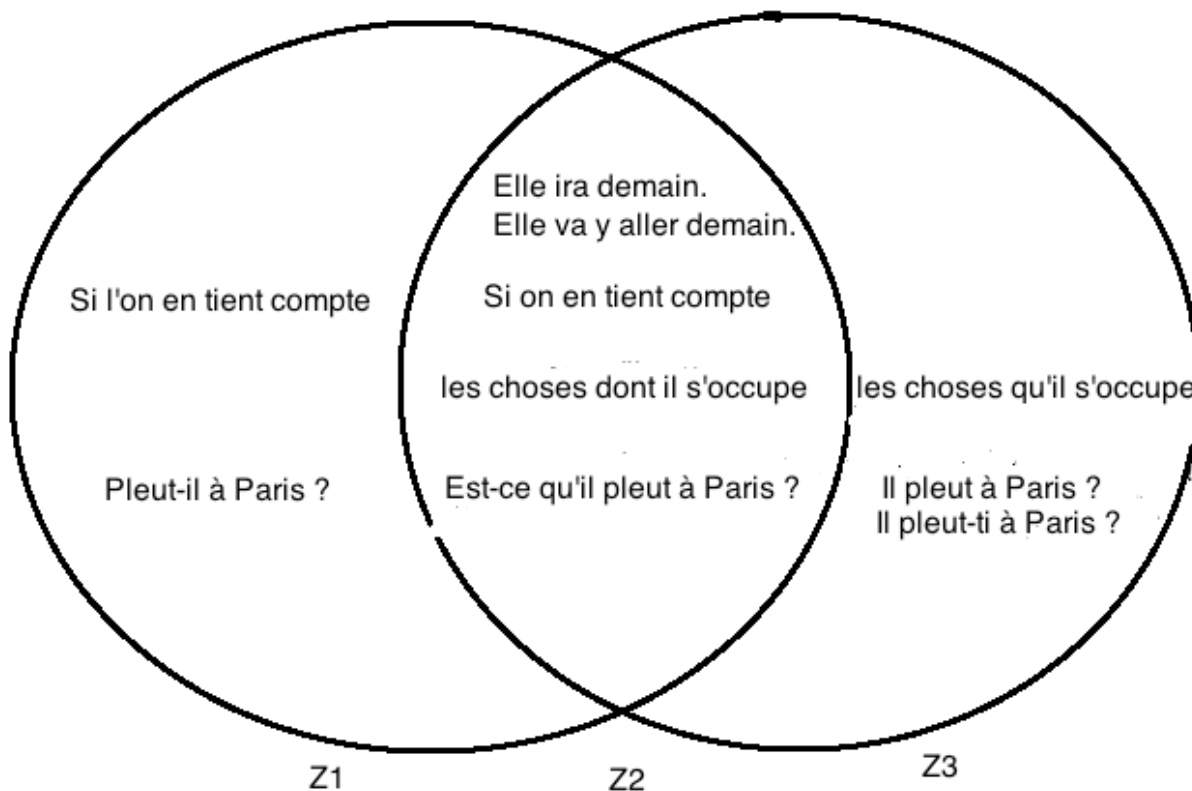
Le modèle diglossique n'est pas incompatible avec l'idée qu'une même grammaire (GS ou GD) puisse générer des variantes supposément "libres". Le schéma diglossique permet de mieux visualiser ce type de concurrence entre formes en

¹⁰ V. aussi <dictionnaire@academie-francaise.fr>, qui répond à vos questions sur la norme.

¹¹ Sur la grammaire non standard des relatives, cf. Labelle (2016), Coutière-Saphar (en préparation).

¹² Cf. Bescherelle <<http://bescherelle.com/lemploi-du-subjonctif-imparfait>>.

localisant chacune — pour un locuteur donné — dans l'une des trois zones formées par les deux grammaires en intersection, par exemple :



3.4. ALTERNANCE CODIQUE VS. "HETEROGENEITE STYLISTIQUE"

La notion de grammaire interne sous-tendant le diagramme (2) conduit à supposer qu'un locuteur ne peut activer qu'une seule grammaire à la fois (GS ou GD). Cette hypothèse est en effet étayée par divers résultats expérimentaux. Ainsi Massot (2008) démontre, sur la base de l'observation longitudinale d'un locuteur adulte, que les propriétés relevant des zones Z1 et Z3 ne coexistent jamais dans son corpus au sein d'une même phrase simple. Cette observation appuie l'hypothèse que les propriétés Z1 et Z3 appartiennent à deux grammaires distinctes ayant chacune leur propre économie :

Tableau II : exemples de propriétés-tests de Massot (2008)

Propriété 1 : Z1	Propriété 2 : Z3	Z1xZ3 : inattesté
occurrence de <i>ne</i> en déclarative (<i>Ils ne comprenaient pas.</i>)	omission du <i>il</i> impersonnel (<i>Y a de la cohésion.</i>)	* <i>N'y a pas de cohésion.</i> * <i>Moi et certains comprennent pas.</i>
	<i>on</i> = 'nous' (<i>Moi et certains on comprenait.</i>)	
<i>nous</i> sujet (<i>Nous comprenions.</i>)	omission de <i>ne</i> (<i>On comprenait pas.</i>)	

Les résultats expérimentaux de Palasis (2013), portant sur l'acquisition du français L1, confirment notamment l'incompatibilité du clitique sujet "morphologique" et du *ne* négatif en phrase déclarative : des phrases comme %*Papa il n'est pas là* sont donc inattestées dans son corpus. L'occurrence du *ne* (observée à partir de 4 ans) fait disparaître le pronom — résultat d'ailleurs conforme aux hypothèses de Lambrecht (1981).

OBJECTION O4 :

Des données provenant d'autres corpus de français parlé spontané semblent toutefois démentir la thèse de la complémentarité Z1/Z3 au sein d'un discours. Ainsi, des exemples attestés comme (13), où *nous* sujet est en cooccurrence avec l'absence du *ne* négatif, sont cités par Coveney (2011) comme des contre-exemples à l'hypothèse diglossique:

- (13) a. *c'est un peu comme si nous euh on: on habitait sans arrêt à la mer et puis un beau jour on nous envoie dans les Alpes. / bon – ben eh – a: aller expliquer la montagne euh – à des à des enfants – si nous--mêmes nous connaissons pas la montagne.*
- b. *même nous qui l'avons pas vécue on le ressent bien*

Anne Zribi-Hertz 2017, diglossie généralisée (non publié, SFL/UP8)
c. *Non nous avons pas de leçon à donner à l'Allemagne.*
[commentaire en ligne d'un lecteur du journal *Le point*]

Coveney (2011) conclut que les corrélations de propriétés dégagées par Massot sont des tendances plutôt que des règles, et que ce résultat prouve incorrecte la simplificatrice binarité du schéma diglossique. Ce point de vue est notamment partagé par Gadet & Tyne (2012) et Billiez & Buson (2013).

DISCUSSION O4 :

Comme le souligne Coveney lui-même, les données des sociolinguistes et des grammairiens promoteurs de l'approche diglossique sont de natures différentes : les sociolinguistes analysent la langue "externe", alors que les grammairiens (généralistes) cherchent à dégager le système logique qui la sous-tend.

L'interview constituant le corpus de Massot présente à la fois des indices d'informalité (interlocuteur amical, discussion libre sur le rugby) et de formalité (conversation enregistrée pour une recherche doctorale). L'interviewé est un étudiant avancé, rompu à la pratique courante de l'écrit formel et de l'oral informel — un diglosse actif, donc, dont les grammaires standard et dialectale se côtoient sans se mélanger. L'enregistrement est suffisamment long (1h22) pour qu'on puisse en dégager les régularités sous-jacentes. L'hypothèse d'une alternance codique défendue par Massot est parfaitement cohérente.

Les exemples de Coveney cités en (13) sont des fragments isolés produits par des locuteurs différents. Ils illustrent plusieurs compétences individuelles dont les logiques ne pourraient s'analyser que séparément, sur la base de corpus idiolectaux plus longs. Les fragments (13) suggèrent que leurs locuteurs ont en commun une maîtrise incomplète de la grammaire standard et produisent de ce fait des combinaisons irrégulières résultant de facteurs indépendants : on peut supposer que les locuteurs de (13a,b) activent leur grammaire dialectale puisqu'ils omettent *ne* (13a,b) et utilisent *on* = 'nous' (13b), mais produisent *nous* sujet sous la pression du contexte local (*nous-mêmes* topicalisé à gauche [13a], relative à droite [13b]) : autrement dit, ils sélectionnent *nous* par accord (13a) ou en tant que pronom fort (13b) sans maîtriser la syntaxe standard de la négation associée au *nous* sujet : ils ne sont donc *pas* "activement diglosses". L'exemple (13c) est un commentaire en ligne tapé en vitesse où rien ne prouve que l'omission du *ne* ne soit pas une simple coquille. Il est donc méthodologiquement impossible d'opposer des données comme (13), illustrant des incohérences de performance, à celles de Massot ou de Palasis, révélant des régularités de compétence.

Quand les exemples de corpus d'oral spontané sont un peu plus longs et produits par des locuteurs maîtrisant au moins certains faisceaux de propriétés de la grammaire standard, il semble possible de dégager des patrons idiolectaux d'alternance codique. Cette hypothèse est parfaitement en phase avec les résultats de Blanche-Benveniste (*passim*) sur la grammaire de l'oral, énoncés dans une autre terminologie :

(14) "Quand le locuteur s'exprime dans un registre "soutenu", cela se manifeste (...) par un **choix simultané** de certaines formes grammaticales et lexicales, et c'est **cet ensemble de formes** qui produit l'effet de "langue soutenue" " [Blanche-Benveniste & Bilger 1999 : section 3.2, souligné par moi]

3.5. LA DIGLOSSIE SERAIT-ELLE UNE "EXCEPTION FRANÇAISE" ?

Une autre objection à la thèse diglossique est qu'elle impliquerait l'idée douteuse d'une "exception française" :

OBJECTION O5 :

(15) "Si l'on devait regarder le français comme une langue en diglossie interne, il faudrait établir d'où lui viendrait cette particularité, les autres langues connaissant aussi en général une langue de la rue et une langue de l'école (pour faire vite), qu'elles n'opposent pas forcément de façon similaire." [Gadet et Tyne 2012, section 4]

DISCUSSION O5 :

Cette objection est d'une particulière mauvaise foi : les tenants de l'approche diglossique du français n'ont en effet jamais évoqué aucun "exceptionnalisme" de cette langue à cet égard, ils n'ont tout simplement pas abordé cette question jusqu'à présent.

Ce qui est propre au français n'est pas la situation diglossique formalisée par le diagramme (2) — qui est certainement commune à d'autres langues (cf. Paolillo 1997 sur le singhalais) — mais plutôt le traitement de la Norme, traditionnellement institutionnel en France puis en Francophonie depuis le XVII^{ème} siècle (le concept de "bon espagnol" semble totalement étranger aux hispanophones). Une spécificité supplémentaire du francilien commun est la non-reconnaissance de sa propre nature dialectale (contrairement par exemple au français québécois, qui l'assume pleinement, cf. Vinet 2001).

3.6. DIGLOSSIE ET DIDACTIQUE DU FRANÇAIS

Billiez & Buson (2013 : 145-46) admettent que la reconnaissance de deux grammaires non hiérarchisées et l'objectivisation des traits linguistiques non standard est a priori souhaitable, mais semblent opposer l'approche diglossique à une pédagogie "réflexive" prenant en compte les "usages quotidiens réels" des apprenants. Leur principale objection à l'approche diglossique est reproduite en (17) :

OBJECTION O6 :

(16) "Il nous semble (...) à la fois discutable et dangereux de postuler que les enfants en entrant à l'école ne parlent qu'une variété "basse" et de cristalliser, voire creuser les clivages entre pratiques familiales et pratiques scolaires." [Billiez et Buson 2013 :

DISCUSSION O6 :

L'approche diglossique telle que nous l'avons envisagée ne suppose PAS que les enfants qui entrent à l'école "ne parlent qu'une variété basse", mais qu'ils ont acquis dans leur environnement familial une grammaire naturelle (dialectale), qui produit à la fois des formes validées (Z2) et non validées (Z3) par la norme. Les formes Z3 sont identifiées non pas comme "basses" mais comme "non standard", et tous les locuteurs du français (enseignants compris) sont logés à la même enseigne vis-à-vis du diagramme (2) : ils ne sont pas naturellement locuteurs du français standard, qu'ils doivent ou ont dû apprendre à identifier et à maîtriser activement. Dans l'optique diglossique, la formation linguistique de chaque enfant devrait donc s'appuyer sur une appréciation précise de sa compétence de départ.

Le schéma diglossique est délibérément simplificateur. La distinction binaire \pm standard est un premier passage didactique obligé pour donner à tous les élèves la conscience de La Norme qui conditionnera leur accession à une diglossie activement maîtrisée.

4. CONCLUSIONS

L'approche diglossique du français résiste aux objections qu'on lui fait. La définition de Ferguson (1959) impliquant deux grammaires *disjointes* d'une *même* langue, comporte une contradiction — si les grammaires sont disjointes les locuteurs sont bilingues. La diglossie conçue par Ferguson représente l'état final d'un processus diachronique dont une phase intermédiaire, impliquant deux grammaires *sécantes*, est illustrée aujourd'hui par la situation du français. La diglossie francophone se généralise dès lors que même les locuteurs éduqués de la classe moyenne francilienne activent à l'oral informel une grammaire sensiblement différente de celle de l'écrit formel.

L'approche diglossique généralisée du français propose une réponse linguistique à la réflexion didactique sur la norme en invitant à une pédagogie non stigmatisante reconnaissant que le français standard est aujourd'hui une langue seconde pour toute la Francophonie.

Les générativistes "diglossistes" et les sociolinguistes de la variation étudient des objets différents — la "langue interne" et la "langue externe". Il y a autant de "théorisation du réel" dans les deux approches des corpus, et les résultats du générativiste Massot (2008) ne contredisent en rien ceux de Blanche-Benveniste (1997) sur la grammaire de l'oral. La polémique sur le bien-fondé de l'approche diglossique du français n'est, somme toute, qu'un faux débat.

REFERENCES

- Aboh, Enoch. 2015. *The emergence of hybrid grammars*. Cambridge : CUP.
- Authier, Jacqueline ; et André Meunier. 1972. "Norme, grammaticalité et niveaux de langue." *Langue française* 16 : 49-62.
- Barra Jover, Mario. 2010. "Le français ou ce qui arrive lorsqu'un état de choses est observé comme une entité". *Langue française* 168 : 3-18.
- Barra Jover, Mario. 2013. "Linguistique et école primaire : en quoi l'approche diglossique est-elle la meilleure façon d'apprendre le français 'académique' ?". *Journal of French Language Studies* 23 : 87-108.
- Billiez, Jacqueline ; & Laurence Buson, 2013. "Perspectives diglossique et variationnelle — complémentarité ou incompatibilité ? Quelques éclairages sociolinguistiques." *Journal of French Language Studies* 23 : 135-149.
- Blanche-Benveniste, Claire, 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Gap/Paris : Ophrys
- Blanche--Benveniste, Claire ; & Mireille Bilger, 1999. "Français parlé--oral spontané: quelques réflexions". *Revue française de linguistique appliquée* 4-2 : 21--30.
- Chomsky, Noam. 1995. *The Minimalist Program*. Cambridge USA: MIT Press.
- Coutière-Saphar, Laurence. En préparation. *L'acquisition de la syntaxe standard des relatives par les francophones de France métropolitaine (région Centre) : analyse du problème à travers le modèle diglossique*. Thèse de doctorat, Université Paris 8.
- Coveney, Aidan. 2011. "A language divided against itself? Diglossia, code-switching and variation in French." In F. Martineau & T. Nadasdi (eds.), *Le français en contact : hommages à Raymond Mougeon*. Québec : Presses de l'Université de Laval, p. 51-85.
- Crystal, David. 1991. *A dictionary of linguistics and phonetics*, 3ème édition, Oxford : Blackwell.
- Dostie, Gaétane. 2010, "Examen sémantique de deux cas inusités de variation lexicale en français parlé. Le quantifieur/intensifieur redupliqué [BEN BEN] NÉG et le marqueur discursif désadjectival SÉRIEUX", Colloque δ I A sur la variation et le changement en langue (langues romanes), Université de Gand.
< <http://www.diaconference2010.ugent.be/Résumés.htm>>
- Dostie, Gaétane. 2015. "Réflexions sur la (quasi-)synonymie et la variation diaphasique. L'exemple de *et/pis* en français québécois familier." In G Dostie & P. Hadermann (sld.) *La dia-variation en français actuel. Etudes sur corpus, approches croisées et ouvrages de référence* : 147-178. Berne : Peter Lang.
- Ferguson, Charles.1959. "Diglossia", *Word* 15-2 : 325--340.
- Fishman, Joshua.1980. "Bilingualism and biculturalism as individual and as societal phenomena". *Journal of Multilingual and*

- Anne Zribi-Hertz 2017, diglossie généralisée (non publié, SFL/UP8)
Multicultural Development 1-1 : 3-15.
- Frei, Henri. 1929. *La grammaire des fautes*. Rééd. Rennes : PUR, 2011.
- Gadet, Françoise. 2003. "Français populaire : un classificateur déclassant ?". *Marges linguistiques* 6 <http://asl.univ-montp3.fr/e41slym/Francoise_Gadet_Le_francais_populaire_2003.pdf>
- Gadet, Françoise ; & Henry Tyne. 2012. "La séduction du binaire." In T. Pooley & Dominique Lagorgette (eds.), *Le changement linguistique en français : aspects socio-historiques. Etudes en hommage au Professeur R. Anthony Lodge* : 55-68. Presses de l'Université de Savoie.
- Genouvrier, Emile. 1972. "Quelle langue parler à l'école ? Propos sur la norme en français." *Langue française* 13 : 34-51.
- Hornstein, Norbert. 1998. "Chomsky". In Edward Craig (ed.) *Routledge Encyclopedia of Philosophy*. London: Routledge.
- Labelle, Marie. 1996. "The acquisition of relative clauses: Movement or No Movement?" *Language acquisition* 5-2 : 65-82.
- Lambrecht, Knud. 1981. *Topic, Antitopic and Verb Agreement in Non-standard French*, Amsterdam & Philadelphia, Benjamins.
- Leeman-Bouix, D. (1994). *Les Fautes de français existent-elles?* Paris: Seuil.
- Lim, Laureen & Gregory Guy. 2005. "The limits of linguistic community: Speech styles and variable constraint effects". *Penn Working Papers in Linguistics* 10-2 (selected Papers from NWAVE 32) : 157-170.
- Massot, Benjamin. 2008. "Français et diglossie. Décrire la situation linguistique française contemporaine comme une diglossie: arguments morphosyntaxiques". Thèse de doctorat, Université de Paris 8. <<http://inferno.philosophie.uni-stuttgart.de/~benjamin/pdf/these--benjamin-massot--version--soutenance.pdf>>
- Massot, Benjamin ; & Paul Rowlett, 2013. "Le débat sur la diglossie en France : aspects scientifiques et politiques". *Journal of French Language Studies* 23 : 1-16.
- Palasis, Katerina, 2013. "The case for diglossia: describing the emergence of two grammars in the early acquisition of metropolitan French". *Journal of French Language Studies* 23 : 17-35.
- Paolillo, John, 1997, "Sinhala diglossia: discrete or continuous variation?", *Language in Society*, vol. 26, n° 2, 1997, p. 269--296.
- Pêcheux, Michel. 1969. *Analyse automatique des discours*. Paris : Dunod.
- Petiot, Geneviève ; & Christiane Marchello-Nizia. 1972. "La norme et les grammaires scolaires." *Langue française* 16 : 99-113.
- Rowlett, Paul, 2013. "Do French speakers really have two grammars?". *Journal of French Language Studies* 23 : 37-57.
- Vinet, Marie-Thérèse. 2001. *D'un français à l'autre. La syntaxe de la microvariation*, Bibliothèque Nationale du Québec : Fidès
- Zribi-Hertz, Anne, 2006. "Français standard et francilien commun: conséquences du phénomène diglossique pour la description et l'enseignement du français". Actes du colloque de linguistique de l'Université d'Okayama. <www.soc.nii.ac.jp/sjllf/archives/taikai/2006a/2006a.conference.hertz.pdf>
- Zribi-Hertz, Anne, 2011. "Pour un modèle diglossique de description du français: quelques implications théoriques, didactiques et méthodologiques", *Journal of French Language Studies* 21 : 231-256.
- Zribi-Hertz, Anne, 2013. "De la notion de *grammaire standard* dans une optique diglossique du français", *Journal of French Language Studies* 23 : 59-85.
- Zribi-Hertz, Anne. 2015. "De l'évolution des propriétés du mot *grave* en français européen moderne." In G Dostie & P. Hadermann (sld.) *La dia-variation en français actuel. Etudes sur corpus, approches croisées et ouvrages de référence* : 63-98. Berne : Peter Lang.